

PORT D'ATTACHE

LE MAGAZINE DES PORT DE BOUCAINÈS # NUMÉRO SPÉCIAL OCTOBRE 2023

**BILAN
MI-MANDAT**



// ESCALE 2023
ON FAIT LE BILAN...
// CAP SUR 2026
TOUTES VOILES DEHORS !



// SOMMAIRE

PAGE 2

RENCONTRE AVEC LE MAIRE

PAGES 6-7

PROXIMITÉ DÉFENSE DES DROITS

PAGES 8-9

ÉDUCATION OUVERTURE ET ÉMANCIPATION

PAGES 10-11

SPORT VIE ASSOCIATIVE

PAGES 12-13

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE CADRE DE VIE

PAGES 14-15

VÉGÉTALISATION DES ESPACES ÉCONOMIE

PAGES 16-17

POINT D'ÉTAPE

PAGES 18-21

GRANDS PROJETS

PAGES 22-24

POLITIQUE DE LA VILLE

PAGE 25

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PAGE 26

LABELLISATIONS PARTENAIRES FINANCIERS

PAGE 27

NOS SENIORS

PAGES 28-29

CRISE SANITAIRE INCENDIES

PAGE 30

TRAIT D'UNION

PAGE 31

TRIBUNES

PAGE 32

BUDGET TYPE

RENCONTRE AVEC LAURENT BELSOLA MAIRE DE PORT DE BOUC

Vous avez souhaité dédier ce numéro de « Port d'Attache » à un bilan de mi-mandat. C'est important pour vous d'expliquer aux habitant·es de Port de Bouc où en est la feuille de route de la majorité municipale ?

Notre volonté, c'est de rendre compte de notre action aux Port de Boucains et aux Port de Boucains. Elles et ils nous ont fait confiance majoritairement en 2020, ont choisi le programme que nous leur avons proposé. Nous avons pris des engagements envers la population et elle doit être informée de leur avancée. Au moment où la démocratie représentative et la parole des élu·es sont souvent remises en question, il nous a semblé important de faire un bilan d'étape avec les habitant·es et habitants. C'est une question de transparence de la vie démocratique et politique. La feuille de route est tenue : nous poursuivons la transformation de notre ville tout en étant fidèles à nos valeurs !

Vous avez le sentiment d'avoir tenu vos engagements, malgré un budget contraint et une crise sanitaire inédite ?

Nous faisons en sorte de tenir nos engagements avec les moyens qui sont les nôtres. Il est important de répondre aux besoins des habitant·es sur les travaux de proximité par exemple. Nous devons être des facilitateurs et améliorer le quotidien. C'est notre fil conducteur. Je pense que nous sommes parvenus grâce à des aménagements et notre réactivité à conserver le bien vivre sur la ville. Il y a également les piliers sur lesquels nous nous appuyons pour donner un accès égal à l'émancipation : la culture, l'éducation et le sport qui sont les fers de lance de notre politique municipale. Tant que nous parviendrons à associer le bien vivre ensemble, l'apprentissage et l'échange, nous pourrions être fiers de ce que nous entreprenons.



Quelles sont les réalisations, les avancées, dont vous êtes le plus satisfait ?

Ce qui me vient immédiatement à l'esprit, c'est le renouvellement urbain qui avance à grands pas et qui va transformer considérablement notre ville. J'en veux pour preuve l'avancée des travaux dans le quartier des Comtes. Actuellement, le relogement progresse, et bientôt, les quartiers de Port de Bouc auront un nouveau visage : un plus grand confort et de meilleures conditions de vie se ressentiront pour les habitant·es des grands ensembles. Nous pouvons également être fiers de l'ampleur que prend le festival Les Nouveaux Ateliers. L'art de rue dans toutes ses composantes est devenu une forme d'art familière pour un grand nombre de Port de Boucains et de visiteurs. La constitution de notre musée à ciel ouvert et totalement gratuit est en très bonne voie. Notre festival d'art de rue rayonne dans la France entière ! Je pense à de belles réussites comme la réhabilitation du centre Elsa Triolet, de la salle Youri Gagarine, de la Maison des Services au Public, la transformation de la Maison des Associations ou encore la réhabilitation de nos axes routiers comme l'avenue Maurice Thorez. Nous n'avons pas à rougir des accomplissements qui ont été les nôtres, bien au contraire, car ils servent plus que tout l'intérêt des habitant·es de Port de Bouc !

À l'inverse, quels événements, quels faits, quelles décisions vous ont particulièrement affecté ?

J'en distingue trois qui ont eu des incidences différentes sur la vie de la cité. Le premier, le COVID-19 qui nous a toutes et tous plongés dans un isolement inhumain. Nous qui avons bâti l'essentiel de notre programme sur l'échange avec les habitant·es, nous avons dû nous déployer pour venir en aide aux administré·es mais en maintenant une certaine distance, avec la plus grande précaution. Nos Sardinades et nos événements festifs ont malheureusement dû être annulés et cela a eu un réel impact sur la vie collective de notre ville qui s'appuie depuis toujours sur les piliers du vivre ensemble et du partage. Ensuite, nous avons eu les deux incendies que nous avons dû affronter en août 2020 et qui ont défiguré notre magnifique forêt de Castillon. Nous avons dû réagir très vite et nous rendre au chevet des habitant·es et des entreprises les plus touchés. Cela demeure une expérience qui nous a marqués car nous venions à peine de prendre les rênes de l'administration et, d'emblée, nous étions mis à l'épreuve. Dans un tout autre registre, les violences urbaines que nous avons connues, en février dernier sur la ville, m'ont beaucoup affecté. Nous multiplions les combats auprès de l'État et les investissements dans nos quartiers populaires pour plus de présence policière, plus d'éducateurs de rue et plus d'aides ciblées. Notre combat pour l'égalité républicaine est juste parce que c'est le combat pour la défense de l'intérêt de tous. Le matériel, les véhicules et les bâtiments communaux sont les biens communs de toute la population. Nous ne pouvons pas accepter qu'ils soient dégradés. Fort heureusement, la mobilisation de chacun et l'intelligence collective nous ont permis d'aller de l'avant pour poursuivre notre travail de terrain qui répond aux besoins de tranquillité des habitant·es.

Dans le cadre du développement urbain, 170 millions d'euros sont et vont être investis dans des quartiers de Port de Bouc. C'est une opportunité qui va singulièrement redessiner la commune ?

En effet, avec les nouveaux programmes de construction répartis sur la commune, avec les bailleurs qui travaillent dans le

cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) à la résidentialisation des quartiers, avec l'arrivée du bus à haut niveau de service, notre ville entre dans une nouvelle dynamique. Port de Bouc se modernise, s'enrichit et s'ouvre au monde comme elle a toujours su le faire.

Le mandat s'achève dans moins de trois ans. La Ville aura-t-elle le temps et les moyens de boucler les projets majeurs ? Quels sont les chantiers que vous entendez prioriser ?

Je suis d'un naturel travailleur et optimiste, je pense qu'au moins 80 % de notre programme sera réalisé d'ici la fin du mandat, voire plus ! Il nous faut bien sûr ajouter à cela des aménagements et des projets que nous n'avions pas prévus initialement mais qui se sont imposés à force de concertation et de travail avec les habitant·es et les services municipaux. Parmi les grands chantiers à venir, nous allons lancer la rénovation de la base nautique, la création du musée numérique Microfolie dans le parc du centre d'arts plastiques Fernand Léger, l'école Les Arcades-Louis Azémard va être agrandie et les travaux de réaménagement du parc Jean-Jacques Rousseau ont déjà débuté pour en faire un espace où il fera bon se retrouver en famille. Dans un registre moins jovial, toutefois indispensable, nous allons créer un nouveau cimetière dans le nord de la ville. Il s'agit là des grands projets d'investissements que nous allons porter, mais nous restons aussi mobilisés sur des batailles d'ordre politique. Avec mon équipe, nous continuons d'interpeller les services de l'État pour obtenir une police de proximité qui réponde au besoin légitime de tranquillité publique de nos habitant·es et nous intervenons, dès que cela est nécessaire, pour faire avancer le projet du contournement autoroutier. Nous restons mobilisés et tenons à ce que ces deux combats au service de l'intérêt général aboutissent avant la fin de ce mandat !

.../...



Bilan mi-mandat - Port d'Attache - Le magazine des Port de Boucain·es
Parution spéciale octobre 2023 - ISSN 1279, 6069, dépôt légal 19 mai 2004
Directeur de publication : Laurent Belsola
Responsable de la rédaction : Mathias Escalante
Éditeur : Mairie de Port de Bouc, CS 40201, 13528 Port de Bouc Cedex
Rédaction : Mathias Escalante, Philippe Thuru
Photographies : Service Communication de la Ville de Port de Bouc
Conception, réalisation PAO : Françoise Borel, graphiste
Impression : Imprimerie CCI Marseille
Ce numéro a été imprimé sur papier Pefc avec encres végétales



C'est sans complexe que vous revendiquez plus de tranquillité publique. Vous avez augmenté les effectifs de la police municipale, étendu la vidéo-protection et continuez à vous mobiliser pour obtenir une police de proximité. Est-ce à dire que la sécurité n'appartient à aucune couleur politique ?

Chaque citoyen a le droit de vivre en toute tranquillité, que l'on vive en zone pavillonnaire ou dans un quartier populaire. Communiste ne veut pas dire laxiste ! Et parler de protection de ses habitants ne doit pas être l'apanage de l'extrême droite malgré ce que veulent nous faire croire les plateaux de télévision ! La tranquillité publique doit faire partie intégrante du quotidien. Je reçois des personnes qui vivent constamment dans la peur et souffrent du trafic de drogues. L'État se doit de jouer son rôle et de garantir la sécurité de tous. Ni plus, ni moins. Nous ne voulons pas d'un état policier mais d'une police de proximité capable de prévenir et de désamorcer des situations qui peuvent s'avérer très complexes. Nous sommes présents dans les quartiers. Il serait grand temps que l'État en fasse de même et que les services publics réinvestissent nos lieux de vie.

Avez-vous bon espoir que le contournement autoroutier aboutisse ? Où en est-on ?

Nous y travaillons ardemment avec toutes les instances et les collectivités concernées. Ce contournement se doit d'aboutir pour éviter que notre ville soit traversée par un flux continu de véhicules, pour que les nuisances auprès des riverains cessent et pour permettre la requalification de la RN 568 en boulevard urbain. Différents acteurs publics et privés se sont mobilisés. L'État soutient ce projet d'intérêt local, régional et national. Nous devons persévérer mais j'ai bon espoir que ce projet aboutisse prochainement !

Les 35 000 communes de France sont toutes impactées par la baisse des dotations de l'État et la facture énergétique. En quoi la situation de Port de Bouc est-elle davantage problématique ?

Ce sont malheureusement toujours les plus pauvres qui sont les plus impactés par les aléas des fluctuations boursières et les abysses du capitalisme outrancier. Notre ville possédait déjà un budget restreint. La baisse des aides de l'État et l'augmentation du prix de l'énergie sont un cocktail explosif qui nuit gravement à notre capacité financière. Nous constatons une hausse de près d'1 million d'euros seulement liée à la flambée des prix énergétiques. Si le Gouvernement continue de se désengager de la sorte et ne se mobilise pas pour venir en aide aux communes, une forte mobilisation de la population et des élu-e-s sera nécessaire. Nous ferons entendre notre voix auprès de l'État pour obtenir les moyens nécessaires au développement, à la réalisation des projets et des services. Je sais pouvoir compter sur l'esprit de lutte et de résistance de notre ville pour affronter ces défis !

Et cependant, vous allez continuer à ne pas augmenter la part locale de la taxe foncière ?

Nous n'augmenterons pas le taux des impôts locaux car nous nous y sommes engagés et nous refusons que ce soit à nouveau les classes les plus modestes qui paient l'addition. Nous savons que notre population fait partie des moins riches du département et nous nous devons de la protéger. Nous souhaitons en revanche que les grandes entreprises et les grandes fortunes de ce pays participent à la solidarité nationale. Nous devons réorganiser une répartition des richesses plus juste à l'échelle de notre pays et cela ne pourra se faire tant que nous ne dirons pas stop et ne contrôlerons pas les déviances de la mondialisation, de la financiarisation, de l'optimisation fiscale et de l'ultralibéralisme.

Depuis quelques mois, nous constatons une dégradation du service de collecte des ordures au niveau de la Métropole. Comment l'expliquez-vous ?

Les habitant-e-s sont excédés et je partage cette exaspération ! Nous sommes

passés d'un service qui était gratuit à un taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui dépasse les 15 % et une mauvaise gestion ! Idem pour les transports scolaires. La Métropole Aix-Marseille-Provence fait désormais payer les familles. La Ville de Port de Bouc a pris en charge, à hauteur de 20 %, le prix des transports en commun pour les 900 enfants scolarisés sur la commune. Les défaillances relevées symbolisent l'échec d'une Métropole qui éloigne les citoyens des centres de décision. Cette dernière n'est pas en mesure de rendre avec efficacité les services publics de proximité que les Port de Boucain-e-s ont en droit d'exiger. Nous ressentons les conséquences de la disparition des Conseils de territoire qui avaient pour objectif, surtout chez nous, de mettre en place des politiques publiques qui protégeaient les habitant-e-s. Dès les travaux préparatoires qui préfiguraient la création de la Métropole, j'avais alerté sur les risques et les dangers qui pesaient sur nos territoires. Il faut adapter en urgence la législation pour permettre aux communes qui le souhaitent de récupérer les missions qu'elles remplissaient par le passé avec bien plus d'efficacité.

L'accès à la culture, aux animations, le développement, l'éducation populaire sont en trame de fond de toutes vos actions. Plus d'une commune serait tentée de réduire l'offre par souci d'économie. Pas vous ?

Non, car il s'agit pour nous des fondements de l'égalité républicaine. Il est essentiel de permettre à chacun de s'émanciper, de s'épanouir, de s'ouvrir aux différentes possibilités qu'offre notre société. Nous nous refusons de sacrifier l'apprentissage de la musique, du théâtre, de la danse, du football, de la peinture ou du vélo. Nous aurions l'impression d'étouffer dans l'œuf les chances de nos enfants, et plus largement, de nos habitant-e-s. Au contraire, nous voulons que naissent des inspirations, des talents et des vocations dans notre population. Il est de notre devoir de donner un horizon et des perspectives d'avenir ! //

PORT DE BOUC, TOUJOURS DE L'AVANT !



Laurent Belsola
Maire de Port de Bouc
Groupe majoritaire communistes et partenaires
Conseiller territorial de la Métropole
Aix-Marseille-Provence



Rosalba Cerboni
1^{re} adjointe déléguée
à l'Habitat



Marc Depagne
2^e adjoint délégué
aux Droits de la personne
et au Personnel municipal



Monique Malaret
3^e adjointe déléguée
à l'Éducation
et à la Petite Enfance



Patrice Chapelle
4^e adjoint délégué
à l'Éducation populaire,
à la Culture
et aux Festivités



Fatima Loudiyi
5^e adjointe déléguée
aux Travaux, au Cadre
de Vie et à la Démocratie
de proximité



David Guiot
6^e adjoint délégué
à la Mer et au Tourisme



Martine Gallina
7^e adjointe déléguée
à l'Insertion, l'Emploi
et la Formation



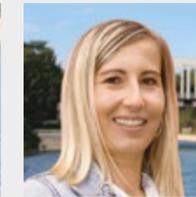
Akrem M'Hamdi
8^e adjoint délégué
aux Finances,
à l'Environnement
et au Développement
durable



Magali Giorgetti
9^e adjointe déléguée
à la Vie associative
et aux Sports, conseillère
départementale



Martine Muller
conseillère municipale
déléguée à l'Éducation
et à la Culture



Floriane Sotta
conseillère municipale
déléguée au Logement



Nathalie Chorot-Vassalo
conseillère municipale
déléguée à l'Éducation



Réhila Cadi
conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse
et aux Festivités



Mohamed Ladjal
conseiller municipal
délégué à la Jeunesse



Cédric Felices
conseiller municipal
délégué aux Travaux
de proximité



Marie-France Nunez
conseillère municipale
déléguée au Personnel
municipal et au Jumelage



Christian Torres
conseiller municipal
délégué
au Développement
économique et touristique



Aurélie Guiramand
conseillère municipale
déléguée
au Développement
durable



Évelyne Sanchez
conseillère municipale
déléguée aux Travaux



Louis Fernandez
conseiller municipal
délégué à la Sécurité
routière et aux Liens
avec les syndicats



Gilbert Caneri
conseiller municipal
délégué aux Cérémonies
officielles,
à la Communication
et aux Commissions
de sécurité



Laurence Casandri
conseillère municipale
déléguée au Handicap
et aux Droits des femmes



Houssine Rehabi
conseiller municipal
délégué à la Santé
et à l'État civil



Évelyne Santoru-Joly
conseillère municipale
déléguée à la Démocratie
participative



Théo Ergas
conseiller municipal
délégué à la Mer
et au Tourisme



PORTDEBOUC.FR



Proximité

Notre choix pour avancer !

Améliorer le quotidien et vous rendre un service public de qualité est de notre ressort !

La ville avance grâce à la population dans l'élaboration des projets. Conformément à ses engagements, la nouvelle équipe municipale a joué la carte du dialogue et de la réflexion collective. Une fois libérés des contraintes sanitaires, le maire, les élu-e-s et les techniciens de la ville ont pu relancer, chaque mercredi, les réunions de quartier. Intitulés « Nos échanges citoyens », souvent bâtis sous forme de déambulation, ils permettent à l'équipe municipale de faire œuvre de pédagogie en détaillant les projets de la commune. Ils permettent d'entendre les préoccupations des riverain-e-s afin d'y apporter une réponse adaptée en mobilisant les services voire les institutions compétentes. //

Nous engageons un suivi des demandes et faisons en sorte d'être réactifs pour étudier les requêtes de chacun.

Fatima Loudiyi, adjointe déléguée aux Travaux, au Cadre de vie et à la Démocratie de proximité

Un service dédié

Le service Citoyenneté de Port de Bouc est à l'écoute des habitant-e-s pour toute demande pouvant être prise en charge par les services techniques de la ville.
Contact : 04 42 40 73 16

+ 30 échanges citoyens se sont tenus depuis 2020.

+ 800 Port de Boucain-e-s reçu-e-s par le maire, Laurent Belsola, lors des trois premières années de son mandat.
« Respecter les administré-e-s, c'est savoir les écouter. »
Sur rendez-vous : 04 42 40 65 02

+ 800 permanences tenues par l'ensemble des élu-e-s concernant le logement, le handicap, l'emploi, le social, la formation, la propreté, la mobilité et tant d'autres sujets qui touchent au quotidien.

+ 10 000 interactions mensuelles entre les habitant-e-s et la page Facebook de la Ville de Port de Bouc

NUMÉRIQUE LA VILLE SOIGNE LA FRACTURE



Récemment labellisé par l'État « Maison France Services », l'ancien Espace numérique de la Maison des Services au Public abrite un certain nombre de services publics pour accompagner et épauler les habitant-e-s dans leurs démarches (retraite, Caf, Sécurité sociale, impôts...), autant de formalités administratives qui requièrent une maîtrise de l'informatique. Cette structure vient d'être classée troisième du département en matière de fréquentation.

Rue Charles Nédelec - 04 42 40 73 10
Accueil : 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h 30

Défense des droits Port de Bouc vent debout

La mobilisation des élu-e-s contre les menaces de fermeture et les suppressions d'emploi ne faiblit pas !

Un acquis qui n'est pas partagé devient une injustice. Pour que les administré-e-s de Port de Bouc « continuent à être accompagnés dignement et aient accès aux mêmes droits que l'ensemble des Français », le maire et la nouvelle équipe municipale se sont en permanence mobilisés pour la défense du service public. Face aux menaces pesant sur les instances douanières, l'antenne de la CPAM, le centre des Finances ou la trésorerie de l'hôpital de Martigues, les élu-e-s ont multiplié les interventions, interpellé les pouvoirs publics et même battu le pavé, comme ils l'ont fait lors des manifestations contre le report de l'âge légal de la retraite. //



État des lieux...

- À ce jour, les instances douanières sont toujours préservées.
- Les élu-e-s se sont mobilisé-e-s à plusieurs reprises pour soutenir la présence accrue d'accompagnants d'élèves en situation de handicap dans l'ensemble des classes du territoire. La bataille et la mobilisation se poursuivent en ce sens.
- L'antenne de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a fermé mais la ville a obtenu des permanences au sein de la Maison des Services au Public.

25 c'est le nombre de policiers de proximité dont pourrait disposer Port de Bouc, si la commune intégrait le dispositif « Quartier de reconquête républicaine ».

Le maire n'a cessé d'interpeller à ce sujet les différents ministres de l'Intérieur. Pour l'heure, l'État fait la sourde oreille, malgré le combat mené par le maire et la population.
« La sécurité, c'est un droit fondamental que l'État doit garantir sur tout le territoire national! »



La solidarité avec les travailleurs, valeur port de boucaine

À chaque fois que cela a été nécessaire, les élu-e-s se sont massivement mobilisé-e-s pour soutenir les revendications des agents hospitaliers, des agents communaux, des accompagnants d'élèves en situation de handicap, des professeurs, des employés de Carrefour, de la centrale de Gardanne, de Total La Mède et tant d'autres travailleurs qui font vivre notre territoire! //



Pour plus d'égalité !

« Avec les temps forts du mois de mars, Monsieur le Maire, les élu-e-s et l'association VIE au Féminin portent un engagement fort pour une société plus égalitaire. Entre Port de Boucaines et Port de Boucains, nous militons pour le respect mutuel et les droits des femmes. Nous le faisons savoir dans nos salles de spectacles, dans nos actions et dans la rue ! » //

Laurence Casandri, conseillère municipale déléguée au Handicap et aux Droits des femmes

La défense et le développement des services publics, c'est rendre aux habitant-e-s les services qui leur sont dus et qu'ils financent par le biais d'impôts et de taxes. Nous devons continuer à mener les batailles pour exiger le maintien des services publics nationaux sur notre ville et obtenir les moyens pour conserver et développer nos services publics municipaux.

Marc Depagne, adjoint délégué aux Droits à la personne et au Personnel municipal



Éducation Apprendre et grandir ensemble

Éduquer : un véritable réflexe !

Port de Bouc fait partie des 80 villes de France connaissant une forte densité de logements sociaux à avoir obtenu le label « Cité éducative ». Cela apporte des moyens supplémentaires pour offrir aux 1700 enfants de maternelle et de primaire un accès optimal à l'apprentissage. Ce dispositif qui combat les causes du décrochage scolaire, s'appuie autant sur le soutien scolaire que l'initiation aux nouvelles technologies, les loisirs et la culture. Par exemple, les enfants ont partagé un atelier de danse contemporaine animé par le Ballet Preljocaj. 515 élèves bénéficient de la pause méridienne et 120 d'études dirigées. Des collégiens deviennent des cadets de la sécurité civile, accompagnés par les sapeurs-pompiers de Port de Bouc pour découvrir le secourisme, la citoyenneté et la prévention. //

Les enfants de la commune doivent accéder de manière égale à l'enseignement dans toutes ses composantes. Aucune barrière ne peut ternir ce principe républicain.

Monique Malaret, adjointe déléguée à l'Éducation et à la Petite Enfance
Nathalie Chorot-Vassallo, conseillère municipale déléguée à l'Éducation

L'éducation est partout !

À l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, à Port de Bouc, l'éducation est partout ! Notamment dans les 4 centres sociaux et l'Ajés qui œuvrent au maillage socio-éducatif, au développement personnel et à l'émancipation de nos enfants.

33 % du budget de la Ville est dédié à la jeunesse et à l'éducation.

20 % c'est la part que la commune a décidé de financer pour soulager le porte-monnaie des familles et réduire le prix des transports en commun face au désengagement de la Métropole qui a rendu ce service payant.

400 000 € sont investis chaque année dans l'entretien et la rénovation des écoles.

LA JEUNESSE SÉANCE TENANTE



« Il n'y a pas d'âge pour découvrir la citoyenneté. Comme nous y étions engagés, nous avons mis sur pied, dès 2021, un Conseil municipal des enfants. 31 jeunes élu-e-s issu-e-s des écoles primaires et collèges, font émerger des idées qu'ils partagent avec le maire. C'est un plus pour la démocratie locale, une bouffée d'air pur qui enrichit considérablement les initiatives locales. Le Point Accueil Jeunes prend de l'ampleur lui aussi et s'est installé dans la Maison des Projets pour s'ouvrir à la jeunesse de Port de Bouc. »

Mohamed Ladjal, conseiller municipal délégué à la Jeunesse

Ouverture et émancipation La culture est populaire !



Ce que murmurent nos murs...

Depuis trois ans, Les Nouveaux Ateliers sont devenus un rendez-vous majeur des arts de la rue. Invités par la nouvelle équipe municipale, des artistes internationaux, chapeautés par le centre d'arts Fernand Léger et le collectif marseillais Lartmada, ont carte blanche pour créer en direct sur nos façades et faire de la commune un musée à ciel ouvert. À ce jour, une quarantaine de fresques a été réalisée dans le cadre de ce festival d'art urbain qui propose des concerts, ateliers et spectacles dont l'accès est gratuit. Elle n'est pas belle la ville ? Un événement qui se rajoute aux cours, expositions et résidences d'artistes du centre d'arts ou encore Hybrid'art, salon d'envergure régionale, qui met l'art contemporain à la portée du grand public. //



C'est bon pour le Morales...

20 œuvres de l'artiste port de boucain Raymond Morales ont pu être restaurées par vingt jeunes bénévoles dans le cadre d'un chantier européen. La Ville souhaite que ces chantiers se poursuivent et qu'à terme, toutes les sculptures jusqu'alors remisées soient renouées et replacées dans le paysage urbain. Un pari gagnant-gagnant teinté de solidarité. Quoi de mieux que de s'ouvrir à l'international pour une commune ayant décidé d'être Ville de paix ? //

0 € À Port de Bouc, l'entrée est gratuite !

La municipalité offre des spectacles, des concerts et des animations toujours plus étoffés, été comme hiver, à la population. Ici, on fait culture ensemble et on se nourrit artistiquement, peu importe ses moyens !

63 € Coût de l'adhésion annuelle au conservatoire de musique et de danse Hubert Gamba.

Un prix des plus compressés quand on le compare aux tarifs des autres communes. Des tarifs gratuits ou très abordables sont également appliqués dans les autres structures culturelles de la ville.

55 000 € investis par la Ville

pour restaurer la salle de danse Maurice Baquet.

Les structures culturelles de la ville comme le théâtre, la médiathèque ou le conservatoire ont fait aussi l'objet de travaux de rénovation pour assurer un meilleur accueil du public.

JUMELAGE OUVERTURE SUR LE MONDE



« Port de Bouc a finalisé le premier jumelage de son histoire. C'est avec Kálymnos, petite île grecque, que s'est construite cette union qui ne tient pas du hasard, la communauté hellénique étant l'une des premières à avoir mis le pied sur le sol de la commune. Des athlètes grecs devraient venir chez nous lors des JO 2024... Le jumelage veut renforcer les liens de fraternité et de solidarité entre Port de Bouc et les villes de la Méditerranée dont nous sommes issus pour la plupart. Nous voulons cultiver le bien vivre ensemble grâce aux échanges et aux coopérations. »

Marie-France Nunez, conseillère municipale déléguée au Personnel municipal et au Jumelage

La culture et l'éducation populaire sont essentielles pour comprendre le monde, se développer et vivre ensemble. Avec le maire, nous nous engageons à les rendre accessibles à toute la population.

Patrice Chapelle, adjoint délégué à l'Éducation populaire, à la Culture et aux Festivités

Martine Muller, conseillère municipale déléguée à l'Éducation et à la Culture



Sport Le goût de l'effort collectif

Concilier compétition et sport pour tous : c'est tout l'objectif de la politique sportive de l'équipe municipale !

Cela se ressent chaque jour avec l'augmentation du nombre d'associations sportives et de licenciées, la réfection des structures municipales, l'accueil d'équipes sportives internationales ou encore la consécration du premier Festival Mondial de rugby amateur au mois de septembre en partenariat avec l'Afemora. Forts d'une aide assidue de la municipalité, nos clubs sportifs rayonnent dans l'Hexagone et à l'étranger, remportent des compétitions prestigieuses et alimentent au quotidien des valeurs qui nous sont chères telles que le respect, l'écoute, le don de soi, l'esprit d'équipe, la transmission et la solidarité internationale ! //

36 clubs et associations sportives sur le territoire port de boucain.

16 structures sportives municipales

23 550 sportifs accueillis dans les équipements de la commune depuis 2021.

1,3 M€ Coût total des travaux pour la rénovation du stade André Bianco : changement de l'éclairage, installation d'une pelouse synthétique, aménagements du stade...

737 000 € Coût total des travaux du complexe sportif Jean-Christophe Unia : installation de jeux pour enfants, de terrains de paddel tennis, de sanitaires...



Des initiatives marines

► Randonner... sous l'eau !

« La commune s'est dotée d'un sentier sous-marin entre les plages des Aigues Douces et des Combattants.

Le sentier Denis Pavli, destiné aux nageurs autonomes, est gratuit. Il est balisé de bornes et bouées de repos où des panneaux immergés nous renseignent sur la richesse des fonds marins. Les pontons de baignade attirent également des baigneurs. Quel dommage qu'ils soient dégradés ! »

David Guiot, adjoint délégué à la Mer et au Tourisme

► Bateau-plongeur Le Condor

C'est le nom trouvé par le Conseil municipal des enfants du nouveau bateau-plongeur du Club de plongée et d'archéologie de Port de Bouc. La Ville et le Département ont cofinancé cet équipement à vocations multiples : sport, initiation au nautisme, balisage des plages, exploration...

Vie associative

On ne touche pas à nos assos...

La municipalité donne les moyens d'agir aux associations locales !

Que ce soit en période COVID ou hors COVID, l'équipe municipale a continué d'allouer des subventions solides aux associations de la commune, contrairement à d'autres collectivités. Monsieur le Maire et les élu-es remercient chaque bénévole pour son engagement dans la vie de la commune. Avec l'inauguration en 2022 de la nouvelle Maison des Associations, la municipalité a tenu à créer un lieu adapté aux besoins du tissu associatif et à renforcer la cohésion entre les bénévoles. À plusieurs, on va plus loin ! //

+ 100 associations sur la commune de Port de Bouc pour une population d'environ 16 500 habitants.

1,6 M€ Enveloppe globale votée par la Ville pour venir en soutien au tissu associatif.

Une augmentation de 12 % par rapport à la subvention de 2021 et ce, malgré l'inflation, la hausse de l'énergie et la baisse de dotation de l'État qui impactent le budget communal.

1,7 M€ Coût total des travaux pour la Maison des Associations : création de bureaux, box de rangements, salle de danse, salle de réunion...



C'était un rendez-vous rassembleur sur le cours Landrison avant que la crise sanitaire vienne gâcher la fête. Aujourd'hui, les associations port de boucaines ont droit à leur moment de célébration avec l'organisation début septembre, au complexe sportif Jean-Christophe Unia, d'un moment dédié à la richesse du tissu associatif.



Des actes concrets !

Le cinéma Le Méliès est animé et géré par une association, le CCDI (Centre de conception et de diffusion de l'image). Classé « Art et Essai », il est labellisé pour son travail en direction du jeune public. La municipalité soutient également cette association en offrant des places gratuites aux Port de Boucaines et Port de Boucains de tous âges : séances pour les enfants lors des fêtes de fin d'année, projections en plein air ouvertes à tous durant l'été, ou encore films dédiés aux seniors tout au long de l'année. //

12, rue Denis Papin - 04 42 06 29 77 - www.cinemelies.fr



Les associations ont toit commun

Une salle polyvalente de 72 mètres carrés, des locaux de permanence, des box de rangement, une salle de danse de 200 mètres carrés : les dizaines d'associations port de boucaines ont, depuis le printemps 2022, un toit commun, leur « Maison » qui porte le nom de Madeleine Michel, adjointe au Logement de 1977 à 2001. Cet équipement indispensable, décidé sous la précédente mandature, a investi les premiers locaux de l'antenne de la Sécurité sociale. Un outil adapté à la vitalité du tissu associatif qui pourra y travailler, organiser des formations, des réceptions de partenaires, des réunions et, évidemment, échanger leurs idées et leur savoir-faire. Un superbe projet ! //

Rue Charles Nédelec - 04 42 40 66 22

Une cérémonie pour les champions

La municipalité a décidé de relancer les soirées des sportifs et des bénévoles pour mettre à l'honneur l'ensemble des adhérent-e-s engagé-e-s dans le rayonnement associatif à Port de Bouc. Un moment chaleureux où l'on célèbre nos victoires collectives, associatives et le sport pour tous !

Recevoir des compétitions nationales et internationales vient récompenser tout un travail réalisé en termes d'éducation à la pratique sportive. Que ce soit à travers l'amélioration ou la création de nouvelles infrastructures favorisant le sport pour toutes et tous, le soutien que nous apportons à nos clubs ou encore, les nombreuses interventions des associations sportives dans nos écoles, nous cultivons le goût de l'esprit d'équipe.

Magali Giorgetti, adjointe déléguée à la Vie associative et aux Sports, conseillère départementale

Le plus de ce projet, c'est que nous avons été en concertation du début à la fin avec les associations. Le tissu associatif et l'ensemble des bénévoles qui le font vivre, sont très importants pour la ville. Je garde en mémoire les actions majeures que nous avons réussies à mettre en place collectivement pour les 150 ans de la commune, entre autre !

Évelyne Santoru-Joly, conseillère municipale déléguée à la Démocratie participative



Tranquillité publique

La commune assume sa part...

Prévenir et agir avec nos moyens

Bien vivre ensemble, cela suppose de respecter les règles communes et de se donner les moyens de faire de la prévention. La tranquillité publique repose sur trois principes : éducation, prévention et sanction lorsque les deux premières ont échoué. C'est un droit qui appelle les acteurs institutionnels à s'y engager en fonction de leurs prérogatives. Pour sa part, le maire de Port de Bouc a porté à douze le nombre de policiers municipaux et recruté un nouveau chef de service. Les patrouilles à pied et à vélo, y compris à proximité des écoles, ont été développées, le parc de caméras de vidéo-protection a été élargi et les rondes de nuit augmentées. La Ville remplit ainsi son rôle pour une meilleure tranquillité publique mais Laurent Belsola reste toujours mobilisé pour que l'État assume ses missions. //

J'ai décrit aux ministres de l'Intérieur notre ville, la colère de notre population et nos besoins criants. À savoir une patrouille de police nationale au nombre d'agents suffisants et concentrés sur leur cœur de métier : veiller à la prévention et à la sécurité des biens et des personnes.

Laurent Belsola, maire de Port de Bouc

Un plus pour la sécurité

En juin 2023, la préfète de Police et le maire ont signé un Contrat de sécurité intégrée (CSI) par lequel l'État s'engage à doter le commissariat de Martigues de 18 policiers nationaux supplémentaires. Ces derniers pourront intervenir davantage à Port de Bouc afin de lutter contre toute forme de délinquance. Ce contrat entend renforcer les liens entre la commune et l'État, notamment la coopération entre la police municipale et la police nationale.

Les leçons du radar

« La Ville a installé fin 2022 un radar pédagogique, chemin de Valentoulin pour informer les automobilistes dépassant les 40 km/h (vitesse maximale autorisée sur ce tronçon) que l'allure est supérieure à la limitation. S'il n'a aucune vocation répressive, le radar enregistre malgré tout plusieurs données : le nombre de passages, les horaires de trafic, la vitesse moyenne et la vitesse maximale. »

Louis Fernandez, conseiller municipal délégué à la Sécurité routière et au Lien avec les syndicats



42 caméras de vidéo-protection (dont 4 mobiles) installées aujourd'hui à Port de Bouc.

Ce parc, promis à être étendu, s'adosse à un centre de surveillance, l'ensemble permettant d'identifier au mieux les auteurs d'incivilités, notamment routières, et les auteurs supposés de délits.

1 réunion trimestrielle se tient régulièrement pour cibler les points accidentogènes et trouver des solutions pérennes en faveur du vivre ensemble.

Cadre de vie

Bâtir le bien-vivre ensemble

Port de Bouc sur les bonnes pistes

La Ville a réussi à capter une subvention XXL de l'Europe (70 % du montant des travaux) pour mener à bien la réalisation de deux pistes cyclables majoritairement en site propre. L'une allant de la gare (à vocation multimodale) au quartier Bottai via le boulevard Christofol, le lycée Mongrand et le collège Mistral. L'autre reliant le collège Mistral à l'allée René Cassin aux Aigues Douces. Dans les deux cas, les riverain·es ont été consulté·es sur la sécurité, le profil des voies et les risques de cohabitation avec les voitures. Ces deux axes interconnectés répondent aux enjeux environnementaux en offrant une alternative à la voiture. Ils ont une dimension populaire en permettant aux habitant·es des quartiers d'avoir accès à ces infrastructures de qualité. //



Un nouveau parc familial

Le parc Jean-Jacques Rousseau situé dans le quartier des Comtes fait actuellement l'objet de grands travaux afin de créer un nouvel espace où nos étudiants, nos enfants, nos jeunes et nos seniors pourront se retrouver en toute sérénité. Ombrières, transats, boîte à livres, fontaine, pump-track et jeux viendront agrémenter ce lieu de vie et de partage que nous avons su réinventer ensemble. //

En investissant dans de grands projets et de petits travaux qui améliorent le cadre de vie de chacune et chacun, peu importe son lieu de vie, nous respectons les engagements qui sont les nôtres. Nous sommes à l'écoute et présents sur le terrain, auprès des habitant·es, pour bâtir des projets en fonction de leurs attentes et dessiner ensemble des perspectives d'amélioration !

Évelyne Sanchez, conseillère municipale déléguée aux Travaux
Cédric Felices, conseiller municipal délégué aux Travaux de proximité

910 000 € C'est la subvention Feder (fonds européen) accordée à la réalisation des 2 pistes cyclables sur un montant total de 1,6 M €.

+ 15 C'est le nombre de rues et d'espaces publics dénommés depuis 2020 afin de compléter les besoins d'adressage et d'honorer la mémoire des grands personnages de notre ville.

Piétonnisation

La municipalité a engagé une réflexion collective avec les professionnels qui travaillent sur le port de plaisance afin de piétonniser ce dernier. L'objectif est de pouvoir profiter pleinement du cadre de notre magnifique port Renaissance.

Sobriété énergétique

Pour des critères aussi bien environnementaux que financiers, la Ville repense totalement l'éclairage public en engageant un grand chantier de sobriété énergétique. En trois ans, la commune a multiplié par dix le nombre de lampadaires LED, un système d'éclairage représentant désormais la moitié de l'éclairage public. Un chiffre appelé à progresser.

Un square rénové

Nouveaux jeux tracés au sol, mobilier urbain rénové, nouvelles couleurs pastel, le square Agard-Escavi, dont la rénovation a été inaugurée en mai 2022, offre un espace adapté aux besoins des familles et à l'épanouissement des enfants.



Fenêtre sur mer

Dans le cadre du réaménagement du littoral, un espace de détente a été aménagé derrière le centre d'arts plastiques Fernand Léger, en bord de mer. Le but étant de créer un site agréable où il fait bon lire, se reposer, écouter de la musique et profiter de la vue confortablement installé sous les ombrières. //



Végétalisation des espaces Protégeons notre environnement

Éduquer à l'environnement !

La municipalité a renforcé les actions ciblées afin de sensibiliser les habitantes aux enjeux environnementaux. La replantation d'arbres en ville et dans la forêt de Castillon, le réaménagement et le nettoyage du littoral, le passage de l'éclairage au LED, la création du sentier sous-marin Denis Pavli, la mise en place de capteurs pour analyser la qualité de l'air ou encore la mise en place de l'éco-pâturage sont autant d'exemples qui démontrent que la ville s'engage dans une démarche durable. Élu·es, services municipaux, enfants et adultes participent grandement à cette dynamique écologique, citoyenne et responsable, en veillant dès que possible à s'adapter aux contraintes climatiques et à limiter les pertes d'énergie. //

1800
arbres plantés



300 C'est le nombre d'habitants, enfants et adultes qui, en décembre 2021, ont procédé à une première replantation d'arbres et d'arbustes à l'entrée de la forêt de Castillon, victime d'un incendie 16 mois plus tôt.

L'avenue Maurice Thorez, notre couloir vert

Après avoir été contrainte de supprimer certains pins trop invasifs, la municipalité a lancé un plan de reflourissement de l'avenue. Des espèces moins gourmandes en eau viendront créer des îlots de fraîcheur pour que les habitant·e·s puissent profiter de l'ombre. Le chantier a déjà débuté à Lopofa, maintenant place à la suite !

Propreté : les citoyens en font des tonnes

C'est un record dont on se passerait volontiers. Entre deux et trois tonnes de déchets sont annuellement collectées dans le cadre des nettoyages citoyens. Ces opérations qui se déclinent le long du littoral et autour des écoles, réunissent élu·e·s, agents municipaux, scolaires, jeunes usagers des centres sociaux, habitant·e·s. Une forte mobilisation qui illustre l'attachement des Port de Boucain·e·s à la qualité de leur cadre de vie.

Avec le réchauffement, il est nécessaire de préserver nos espaces arborés et de faire baisser la température dans nos rues. Notre équipe maintient une politique de l'arbre que ce soit dans sa forêt ou en ville. Il est important de replanter. C'est un geste qui se veut à la fois garant du travail de nos prédécesseurs et d'un avenir meilleur pour nos enfants. Cet engagement se retrouve aussi dans notre volonté de protéger la mer !

Aurélië Guiramand, conseillère municipale déléguée au Développement durable

Économie

Un nouveau souffle

Les métiers de la mer en vogue

Conformément à la volonté de la majorité municipale de développer un pôle - à fort potentiel environnemental - autour des métiers de la mer, la Ville, le Grand Port Maritime de Marseille et trois sociétés (Sermap, Chantiers de Provence et Sodeports) ont signé en mars 2022 une convention permettant le développement des entreprises maritimes sur le littoral de l'anse Aubran. Un projet d'une filière cinéma pourrait également se confirmer sur cette zone jusqu'alors en friche qui ne demande qu'à revivre et prospérer économiquement. Autant de perspectives d'emplois divers et qualifiés en lien avec les filières enseignées dans les lycées professionnels de la commune ! //

Nous sommes heureux d'avoir établi une convention qui va permettre aux entreprises locales d'étendre leur activité et de créer de nouveaux emplois. Cette signature vient récompenser nos efforts et notre travail de partenariat.

Christian Torres, conseiller municipal délégué au Développement économique
Théo Ergas, conseiller municipal délégué à la Mer et au Tourisme

R comme récup' et rencontres

À l'issue du déconfinement, l'Éco-fabrique a ouvert ses portes. Co-financée par l'État, l'Europe et la Ville, cette boutique éco-solaire est la concrétisation d'un projet porté par l'AJés (Association pour la jeunesse, l'éducation et le sport). L'Éco-fabrique est multitâche : lavage, repassage, ventes de textiles et d'articles du quotidien, ventes d'objets issus de dons, retouchés, réparés et nettoyés. Les petits prix et l'accueil en font un lieu d'échanges et de rencontres.

Entrée A4, Les Comtes, rue Jules Crétinon - 04 65 94 72 51

Confinement et loyers gelés

Les commerces de proximité comme les PME ou TPE sont des acteurs incontournables de la vie de la commune et de son dynamisme. Pendant la crise sanitaire, les commerces et professionnels jugés « non essentiels » par le gouvernement ont été contraints de cesser leur activité au risque de connaître des difficultés financières. Afin d'amortir les conséquences de cette mesure, la Ville a pris la décision de geler les loyers pendant trois mois pour les commerçants louant des locaux municipaux. Ce choix de solidarité a été suivi par d'autres communes. Une autre forme de solidarité s'est exprimée à l'endroit des sociétés lourdement affectées par les incendies d'août 2020.

Le stationnement reste gratuit

Port de Bouc fait partie de ces rares communes françaises où le stationnement sur le domaine public demeure totalement gratuit. Cette mesure, intéressante pour les commerces de proximité, le dynamisme du centre-ville et sa réappropriation par les habitants, se justifie encore plus, pour le consommateur et le commerçant, dans la période de crise économique et d'inflation que nous traversons.



Les jeunes entrepreneurs ont leur maison

Les communes n'ont pas la compétence économique mais elles peuvent proposer des équipements et des services pour accompagner l'installation d'entreprises sur leur territoire. C'est ainsi que les anciens ateliers des services techniques municipaux ont été transformés en Maison des Artisans et Entreprises pour répondre aux nombreuses demandes venant d'artisans et d'entreprises afin d'obtenir des espaces de location adaptés à l'activité professionnelle. Une nouvelle équipe vous accueille du lundi au vendredi. //

Allée de la Garrigue - ZI La Grand'Colle - 04 42 40 73 22

TOURISME LE LIEN AVEC LA MER



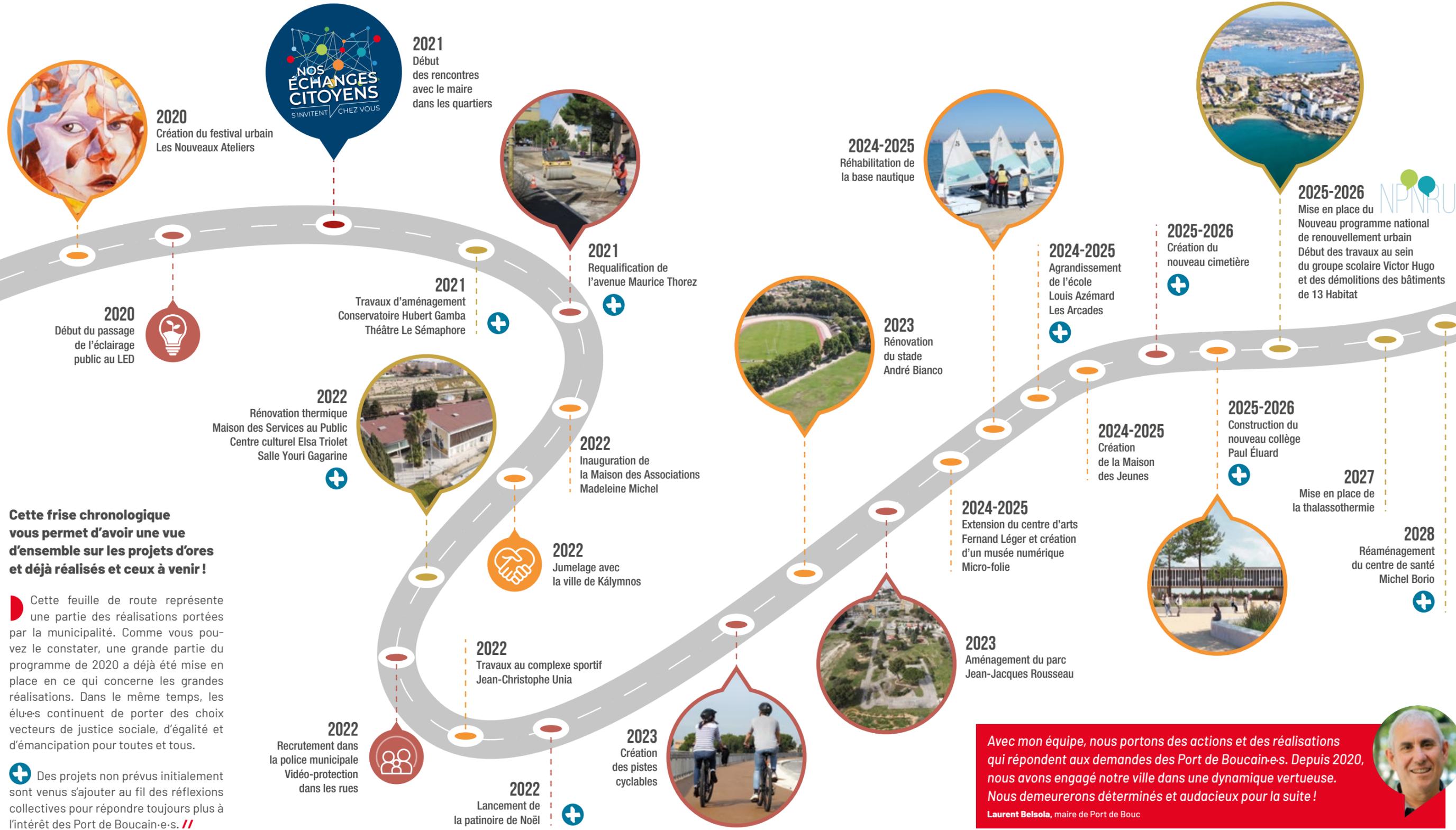
L'Office de Tourisme n'en finit plus de se démultiplier pour promouvoir les atouts de Port de Bouc. Partenaire de la Ville pour de nombreuses manifestations, il est aussi générateur à l'année d'une multitude d'événements festifs et culturels, accessibles à toutes et tous. Il contribue à développer un tourisme populaire en valorisant l'histoire et le patrimoine de notre territoire, son identité maritime et industrielle, son caractère solidaire et accueillant.

22, cours Landrison - 04 42 06 27 28 - www.portdebouc-tourisme.fr

Point d'étape

Un mandat au service de tou-te-s

2020 ... 2023 ... 2026 ...



Cette frise chronologique vous permet d'avoir une vue d'ensemble sur les projets d'ores et déjà réalisés et ceux à venir !

Cette feuille de route représente une partie des réalisations portées par la municipalité. Comme vous pouvez le constater, une grande partie du programme de 2020 a déjà été mise en place en ce qui concerne les grandes réalisations. Dans le même temps, les élues continuent de porter des choix vecteurs de justice sociale, d'égalité et d'émancipation pour toutes et tous.

Des projets non prévus initialement sont venus s'ajouter au fil des réflexions collectives pour répondre toujours plus à l'intérêt des Port de Boucain-e-s. //

Avec mon équipe, nous portons des actions et des réalisations qui répondent aux demandes des Port de Boucain-e-s. Depuis 2020, nous avons engagé notre ville dans une dynamique vertueuse. Nous demeurerons déterminés et audacieux pour la suite !

Laurent Belsola, maire de Port de Bouc



Grands projets

La Ville agit pour toujours plus d'éducation populaire



Savoirs et formation auront droit de Cité

« La Ville de Port de Bouc va implanter une Cité des Savoirs et de la Formation, cité Bellevue, sur l'espace laissé libre par la future démolition d'une centaine de logements prévue dans le cadre du renouvellement urbain (lire aussi page 22). Ce projet ambitieux qui entend développer les qualifications et diversifier les offres de formation, connaît une phase préliminaire dans un ancien hangar municipal où se tient un chantier-école et où sont déjà accueillies les premières formations en lien avec l'industrie : échafaudage, peinture industrielle, isolation thermique, soudure... Fin décembre, un nouvel organisme y proposera une formation de matelot de pont. À l'image de nos lycées professionnels et autres établissements privés qui se sont récemment installés sur la commune pour renforcer les perspectives et les débouchés pour nos jeunes. » //

Martine Gallina, adjointe déléguée à l'Insertion, l'Emploi et la Formation

Un musée numérique pour tous

C'est l'un des projets culturels phare de la nouvelle équipe municipale. Le musée numérique Micro-folie verra le jour dans l'enceinte du centre d'arts plastiques Fernand Léger, à l'horizon 2024. Ce musée, qui permettra de découvrir une large palette d'œuvres présentes dans les plus grands musées nationaux, viendra renforcer l'engagement envers les habitantes de Port de Bouc, à savoir : faire de l'accès à la culture et à l'art un droit indépendant de notre situation sociale, géographique ou financière. //

Notre objectif est de servir de support à la jeunesse pour qu'elle se fasse entendre et qu'elle s'épanouisse. Nous leur faisons pleinement confiance pour déterminer eux-mêmes un nouvel horizon et des espaces qui conjuguent activités ludiques et productions de projets.

Laurent Belsola, maire de Port de Bouc



Paul Éluard voit grand

Le Département va investir 27 millions d'euros pour reconstruire le collège Paul Éluard au nord de la ville, à l'intersection de l'avenue de Provence et du chemin des Termes, sur un terrain cédé par la commune pour un euro symbolique. À l'horizon 2026, les collégien·nes bénéficieront d'un cadre d'étude optimal d'une capacité d'accueil de 730 élèves. //

© Marjan Hessamfar & Joe Vérons Architectes associés pour le compte du Département des Bouches-du-Rhône, maître d'œuvre du projet - Illustration non contractuelle

Les jeunes auront leur maison

Le travail d'accueil et d'animation opéré par le Point accueil jeunes (PAJ) va être conforté par la prochaine création, en centre-ville, d'une véritable Maison des Jeunes. Ce type de lieu d'accueil est considéré comme essentiel pour permettre aux enfants, adolescent·e·s et jeunes adultes d'être accompagné·e·s, informé·e·s et accéder plus spontanément aux activités proposées par la ville. //

L'école des Arcades agrandie

Il faudra 1,5 million d'euros pour rénover et agrandir l'école Les Arcades-Louis Azémard, devenue trop petite pour accueillir les nouveaux élèves et leur famille dans le quartier, avec la construction du lotissement Domaine de Castillon. Une extension qui nécessite l'achat de foncier, la mise en place d'un nouvel espace d'étude et la réorganisation globale de l'école. //



1 Rive Sud

- ▶ 86 appartements aux abords du canal, à l'angle du boulevard Sépard et du quai de la Liberté.
- ▶ Un projet « trait d'union » qui s'inscrit dans le paysage actuel à proximité du centre-ville.
- ▶ Des immeubles de deux à trois étages avec une offre allant du T2 au T4, en accession à la propriété.
- ▶ Un projet porté par Nacarat.

2 Domaine Bleu Nature

- ▶ 402 logements entre le boulevard Sépard et les quais de l'anse Aubran.
- ▶ Un programme immobilier conséquent pour le développement de l'est de la commune.
- ▶ 120 appartements en accession libre, 88 en locatif social, avec une offre allant du T2 au T5, tournés vers la mer avec terrasses, balcons, tous dotés d'une place parking voiture et vélo en sous-sol.
- ▶ Un quartier « urbain-écologique » doté d'un belvédère avec vue sur la mer, des jardins partagés et des espaces de rencontre.
- ▶ Un projet porté par Cogedim.

3 Villa Marina

- ▶ 89 logements en accession à la propriété, situés sur le port Renaissance, au-dessus du site des Sardinades.
- ▶ Des offres du T2 au T4, ouverts sur le port et la mer.
- ▶ Un projet porté par Les Nouveaux Constructeurs.

4 Domaine de Castillon

- ▶ 274 logements en offres individuelles et collectives, en lisière de la forêt domaniale au nord de la ville dans le quartier des Arcades.
- ▶ Une offre immobilière composée de bastidelles et de villas dans une architecture à la fois méditerranéenne et contemporaine, avec possibilité d'obtenir des balcons, terrasses et rez-de-jardin.
- ▶ Une résidence intergénérationnelle pour 59 résidents.
- ▶ Un projet porté par Nexity.

Grands projets

Logement : une offre à la hausse

Les projets immobiliers en accession à la propriété, nécessaires pour enrayer le déficit de logements et proposer un parcours résidentiel diversifié, respectent l'identité de la ville : pluralité et mixité.

« Ces quatre nouveaux projets immobiliers s'adressent autant aux Port de Boucain-e-s qu'aux familles venues de l'extérieur. Monsieur le Maire rappelle à ce titre « que la ville de Port de Bouc a eu jusqu'à 21000 habitants et qu'en ce qui concerne les écoles maternelles et primaires existantes, il y a de la place pour les nouveaux élèves. » //

Nous nous inscrivons dans une dynamique de rénovation du bâti et surtout dans un combat pour l'habitat digne ! Nous avons adhéré aux dispositifs d'éradication de l'habitat indigne (EHI), à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), au permis de louer pour chasser les marchands de sommeil et, surtout, assurer un accès à des logements salubres et sains.

Floriane Sotta, conseillère municipale déléguée au Logement



- Projets immobiliers privés
- Renouvellement urbain (NPNRU)
- Périmètre d'OPAH
- Requalification RN 568

NOS BESOINS
ET NOS QUARTIERS
CHANGENT



Politique de la Ville

Un renouvellement urbain XXL

Reconstructions, relogements, réaménagement des extérieurs, rénovation, résidentialisations, destruction de barres d'immeubles dégradées et de logements vétustes, le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) va transformer les quartiers populaires de Port de Bouc, améliorer le cadre de vie et diversifier l'habitat social de milliers d'habitant-e-s. Plus de 170 millions d'euros sont investis dans cette nécessaire mutation qui s'est élaborée dans une concertation permanente avec les résident-e-s.

► C'est en mai 2023 que la Ville de Port de Bouc a signé sa convention NPNRU avec l'ensemble des autres partenaires participant au projet : l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Métropole, le Département, Action Logement, 13 Habitat, Logirem. Mais la municipalité est engagée depuis 2014 dans ce projet de renouvellement urbain visant à transformer en profondeur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. //

Calendrier du projet

► Démolitions

Elles s'échelonnent de 2025 à 2027.

► Résidentialisations

Dans le cadre du NPNRU, elles permettent la sécurisation des accès, une meilleure accessibilité et un embellissement des abords des bâtiments. Elles se réaliseront de 2025 à 2027.

► Réhabilitations

Les appartements et bâtiments des bailleurs sociaux seront réhabilités de 2025 à 2026. La réhabilitation d'équipements (écoles, centres sociaux) et le réaménagement des espaces publics débiteront en 2025 jusqu'en 2030. Les travaux au sein du groupe scolaire Victor Hugo et du complexe Lucia Tichadou (centre social, école et cantine) devraient commencer en 2025.

Relogement

► Le relogement des familles dont les logements vont être démolis (246 logements : Barre de La Lègue, Bât. H9, J10, F23, F24, Cité Bellevue) est en cours depuis mai 2021 via l'intervention du bailleur, uniquement dans le patrimoine immobilier de 13 Habitat.

87 716 586 €

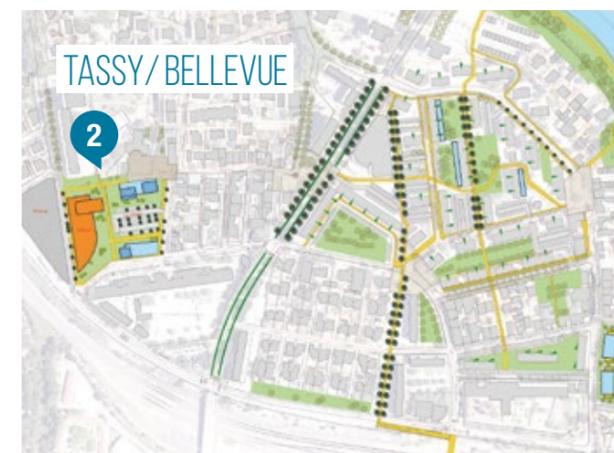
C'est le coût du projet urbain concernant la Presqu'île. Projet d'intérêt national (PRIN)

45 214 607 €

C'est le coût du projet urbain concernant Tassy/Bellevue et Les Comtes. Projet d'intérêt régional (PRIR)

DES PROJETS PROFITANT À L'ENSEMBLE DE LA VILLE

PERSPECTIVES POUR NOS QUARTIERS



- Équipements publics
- Habitat collectif (+ de 5 étages)
- Mobilier urbain
- Parcs et espaces verts
- Espaces publics majeurs
- Pistes cyclables

- 1 Travaux d'aménagement sur le groupe scolaire Victor Hugo
- 2 Création de la Cité des Savoirs et de la Formation
- 3 Aménagement du parc Jean-Jacques Rousseau (travaux en cours)

© Safran Conceptions urbaines - Illustrations non contractuelles

L'enveloppe que nous avons réussi à obtenir auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) permettra un meilleur accès à la formation et aux transports, un réaménagement des espaces extérieurs et des logements... En somme, une amélioration des conditions de vie des Port de Boucain-e-s qui vivent dans les quartiers populaires pour favoriser la cohésion sociale.

Rosalba Cerboni, adjointe déléguée à l'Habitat

CONCERTATION DES LIEUX DÉDIÉS

Depuis le début en 2014, les habitantes des quartiers concernés sont étroitement associées à toutes les étapes de ce projet d'envergure par un travail et des concertations régulières. Ainsi, en 2022 les quatre centres sociaux de la commune ont accueilli ces espaces d'échanges et de réflexion collective, pour recueillir les attentes de la population et définir avec elle les futurs aménagements à réaliser dans le cadre du NPNRU.

Dans le même temps, la ville s'est dotée d'un équipement dédié : la Maison des Projets. Située dans l'ancienne criée, c'est un lieu d'accueil, d'informations et de permanences pour le relogement. Une grande salle d'exposition a été aménagée et un espace vidéo créé pour travailler l'histoire, la mémoire des quartiers et accueillir des expositions.

Rue du Docteur Pujol - 04 42 40 65 28

Politique de la Ville

Faits, chiffres et nouveautés



638 000 € C'est le montant que la commune a obtenu de l'État, en 2020 et 2021 au titre de la Dotation de la Politique de la Ville.

Ce dispositif vise à améliorer les conditions de vie des habitant-e-s des quartiers populaires qui subissent des difficultés économiques et sociales plus élevées qu'ailleurs. Cette dotation concerne essentiellement les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Elle permet de mobiliser des partenariats pour développer des actions et des interventions spécifiques afin de réduire les inégalités. Parmi les actions, la lutte contre le décrochage scolaire, l'accès à la culture, à la santé, à l'emploi ou à la mobilité sont des priorités. Avec les moyens obtenus, la commune peut déployer des financements pour accompagner les enfants vers la réussite scolaire éducative.

Gusp et démarches exploratoires

Ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie, semaine écocitoyenne, opérations « coup de propre, mieux vivre ensemble », prévention et sécurité des quartiers sont autant d'actions menées dans le cadre de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) qui implique la Ville, les bailleurs, les structures de proximité et évidemment les habitant-e-s des quartiers. Depuis deux ans ont été instaurées, en partenariat avec l'association VIE au féminin et en vue des travaux dans le cadre du NPNRU, des « marches exploratoires féminines ». Le but est de recenser tout ce qui empêche les femmes de s'approprier les espaces publics et de favoriser les futurs aménagements qui permettront un partage égal de l'espace public entre les femmes et les hommes. Autre opération de démocratie locale beaucoup plus ancrée, les « diagnostics en marchant » permettent aux habitant-e-s de sillonner les rues afin de proposer des améliorations de leur cadre de vie. À titre d'exemple, le parc Jean-Jacques Rousseau situé aux Comtes, sera entièrement aménagé d'ici la fin de l'année 2023 et répond aux besoins identifiés lors de ces marches citoyennes. //

L'éclosion des jardins solidaires

Les jardins solidaires et partagés sont de véritables atouts pour les communes ! Ils créent du lien entre les habitant-e-s et favorisent le bien vivre ensemble. Ils permettent aussi d'inscrire un quartier dans une démarche de développement durable et participent à la végétalisation des villes. Depuis 2021, la Ville impulse la création et le développement de jardins solidaires et partagés au sein des quartiers populaires. Les derniers « espaces solidaires et alimentaires » ont vu le jour en périphérie des centres sociaux Nelson Mandela et Jacques Brel, en partenariat avec l'association Graines de soleil. //

Les centres sociaux sur le terrain

« Consciente des enjeux et des difficultés financières auxquelles doivent faire face les quatre centres sociaux de Port de Bouc, la municipalité s'est engagée en 2023 à augmenter de 5 % sa subvention annuelle dans le cadre de la Convention cadre des centres sociaux. D'autre part, la Ville de Port de Bouc a signé avec l'État, la Caisse d'allocations familiales et le Département l'appel à projet Ouverture estivale des centres sociaux 2024. » //

Rehila Cadi, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

La ville aura sa Régie de quartier

Suite à l'assemblée générale constitutive du 5 septembre dernier, la Régie de quartier a vu le jour pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes éloignées de l'emploi tout en travaillant à l'embellissement du cadre de vie. En tant que chantier d'insertion, elle développe des activités par et pour les habitant-e-s du quartier. //

Petit citoyen deviendra grand

La Ville organisait chaque année les classes urbaines d'une semaine à l'adresse des classes de CM1 et CM2. Cette classe se déclinait en découvertes ludiques, ateliers d'urbanisme et d'architecture, visite des serres municipales, rencontre avec des élu-e-s, visite de la salle du Conseil municipal et apprentissage des droits et devoirs du citoyen. Une restitution de ces classes exploratoires a systématiquement été réalisée en fin d'année. L'Éducation nationale ne souhaitant pas prolonger ce dispositif, la majorité a décidé de trouver une solution pour les maintenir. //



Développement durable

Soleil et mer, duo d'avenir

La municipalité est inscrite dans une démarche de transition écologique : utiliser ses ressources naturelles pour réduire son impact environnemental et protéger les habitant-e-s des multiples fluctuations du prix de l'énergie.

De l'énergie renouvelable générée par le soleil, une autre, plus inédite, récupérée dans l'eau de mer : la Ville de Port de Bouc ne se cantonne pas à la réhabilitation des bâtiments communaux. Elle profite de ce vaste chantier pour améliorer radicalement son efficacité énergétique. L'objectif est de fournir à la population (notamment celle des quartiers prioritaires de la ville) une énergie à bas coût, de maintenir les charges locatives, le tout réduisant nos émissions de CO₂ et en mobilisant des ressources naturelles du territoire. C'est en 2016 que le projet Se@nergies, porté par la Ville, a vu le jour. À cette époque, un audit énergétique mené sur tout le patrimoine bâti afin d'étudier les gisements en énergies renouvelables (EnR) avait démontré le bien-fondé de la production d'énergie électrique et thermique, mais également l'intérêt de créer des îlots de fraîcheur arborés pour rafraîchir les bâtiments. //



Comment s'articule le projet ?

La production d'énergies renouvelables et de récupération reposera sur trois sources principales.

Photovoltaïque

La production d'électricité renouvelable s'appuie sur une mise à disposition de surfaces à équiper en capteurs photovoltaïques.

Thalassothermie

La production de chaleur renouvelable provient d'une récupération de calories sur la mer, alimentant un réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments raccordables. Ce réseau de chaleur permettra également d'économiser l'eau potable en puisant directement dans le canal de Provence.

Utilisation d'eau brute

Avec la création de nouveaux espaces verts, le projet prévoit de récupérer l'eau non traitée pour économiser l'eau potable et réduire les coûts.

Des économies en perspective

Ce réseau de chaleur public municipal, cumulé à la réhabilitation thermique des bâtiments, permettra d'améliorer le confort des logements et, *a minima*, de figer la facture énergétique des foyers sur vingt-cinq ans. Les résultats attendus du projet Se@nergies sont connus :

- jusqu'à 65 % d'électricité EnR en autoconsommation collective⁽¹⁾,
- 100 % de consommation thermique renouvelable pour les habitations concernées au terme du programme,
- une importante réduction de l'empreinte carbone,
- maintenir le reste à vivre sans dépendre des fluctuations du marché de l'énergie.

À défaut d'une nationalisation de la production de l'énergie, Port de Bouc se lance dans un projet à l'échelle locale : ce dernier repose sur une implication des habitant-e-s qui réduisent déjà leur consommation énergétique au vu des dépenses colossales qu'elle représente.

(1) L'autoconsommation collective peut se définir comme le fait de répartir la production entre plusieurs consommateurs proches physiquement. Avec la baisse des coûts de production des installations d'électricité à partir de sources renouvelables et la hausse concomitante du prix de détail de l'électricité, c'est une pratique qui est amenée à se développer fortement. Source : ministère de la Transition écologique

La transition écologique est l'un des piliers de notre politique municipale. Nous pouvons jouer un rôle dans cette transformation nécessaire. Il est de notre devoir d'adopter des politiques audacieuses qui réduisent notre empreinte carbone, préservent notre environnement et améliorent notre cadre de vie.

Akrem M'Hamdi, adjoint délégué aux Finances, à l'Environnement et au Développement durable

LABELLISATIONS UN TRAVAIL RECONNU ET SOUTENU



Un sacré savoir-vert...

La politique d'aménagement des espaces verts est une priorité de la commune qui vient une nouvelle fois d'être reconnue et couronnée. Le jury des Villes et Villages fleuris lui a renouvelé sa troisième fleur (sur un maximum de quatre). Pour la commune qui bénéficie du savoir-faire de ses services techniques et d'une volonté politique tournée vers la préservation de l'environnement, « la présence du végétal en toutes saisons participe à un environnement accueillant où il fait bon vivre. » //



Le drapeau bleu flotte sur la ville

La plage de Bottai, l'une des sept plages de la commune, a obtenu de nouveau le label Pavillon Bleu. Créé voici près de 40 ans par l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, le label récompense et valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité. Plus généralement, les plages font l'objet d'un nettoyage régulier durant l'été et des pontons de baignades ont été installés au large : de quoi profiter pleinement de la diversité et de la beauté de nos lieux de baignades. Depuis 2018, le port de plaisance est également labellisé grâce à ses efforts de réduction de consommation d'eau et d'électricité pour les plaisanciers, la mise en place d'une gestion stricte des déchets avec le tri sélectif, la vidange des eaux usées des bateaux de plaisance (évitant ainsi les rejets en mer), les analyses régulières des eaux du port permettant de vérifier les pollutions et la récupération des eaux de carénage. //



Ville de paix

Les élus ont acté en Conseil municipal l'adhésion de Port de Bouc à la grande famille des Villes de paix. Une labellisation qui démontre une fois de plus que la commune se veut être une terre d'échange et d'accueil, une terre fraternelle et ouverte sur le monde. //



Ville européenne du sport

Depuis 2020, la commune a été reconnue comme Ville européenne du sport. Une reconnaissance qui vient récompenser l'investissement de la municipalité et des clubs qui militent pour l'accessibilité du sport pour tous. //

PARTENAIRES FINANCIERS

ÉDUCATION



CULTURE



SPORT



RENOUVELLEMENT URBAIN



Solidarité intergénérationnelle Prendre soin de nos aîné·e·s

Une offre pertinente et une volonté municipale afin de répondre aux besoins de nos aîné·e·s.

Ils sont ludiques, pédagogiques et gratuits : ce sont les ateliers autour de la santé et du bien-être des seniors que mène le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), notamment en partenariat avec l'Association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires (ASEPT). L'éventail des animations à l'année et pendant la Semaine Bleue est large et s'adapte à la demande des aîné·e·s qui font l'objet d'une bienveillance constante de la part de la majorité municipale : expression théâtrale, yoga du rire, estime de soi, qualité du sommeil, informatique... À ce titre, le CIAS travaille avec d'autres partenaires du territoire au développement d'actions et de services afin de maintenir le lien social, prévenir l'isolement, repérer de manière précoce les premiers signes de la perte d'autonomie... //

CIAS Maison des Services au Public
30, rue Charles Nedelec
04 42 40 65 12



Du lien social au repas du midi

Les élu·e·s demeurent convaincu·e·s que le foyer Véran Guigue est un outil indispensable au maintien du lien social et à l'épanouissement. Son restaurant propose des repas équilibrés mais surtout des moments de convivialité. La Ville de Port de Bouc et le CIAS, en partenariat avec l'association Les amis du foyer Véran Guigue, s'attellent à développer son attractivité en travaillant sur l'accessibilité, l'amplitude des horaires d'ouverture et les animations pour que les aîné·e·s puissent profiter pleinement de cet espace. Chaque mois, les anniversaires sont célébrés et la Ville offre une belle plante à ses seniors.

18,9% C'est la part relative de Port de Boucain·e·s âgé·e·s de 60 à 74 ans.

Un chiffre supérieur à la moyenne des Bouches-du-Rhône (16,5 %).

400 appels quotidiens à destination des seniors dans le cadre du plan canicule.

Un plan qui comprend des sorties gratuites au cinéma et autres lieux culturels climatisés.

1316 colis de fin d'année distribués pour que nos aîné·e·s profitent de quelques douceurs durant les fêtes. Un chiffre en augmentation cette année.

1 permanence tous les quinze jours tenue par le CIAS dans les centres sociaux de la ville.

Des initiatives pour rester en forme

► **Parcours prévention-santé**
L'ASEPT propose des séances de relaxation, de sophrologie, de marche active ou encore tout un travail autour de la mémoire.

► **Bouger âgé après**
Le Comité départemental des offices municipaux des sports anime un programme d'activités physiques douces à destination des seniors inactifs et non sportifs en perte de mobilité et d'autonomie.



Crise sanitaire et incendies Faire face aux difficultés

À peine installée, la nouvelle majorité municipale a dû gérer de front la crise sanitaire et les deux incendies du mois d'août, et apporter des réponses immédiates en solidarité avec les habitant-e-s impacté-e-s.

Aux prémices de la crise COVID-19, une cellule de crise a été mise en place pour garantir la continuité de service public. Mobilisés et réactifs, élus municipaux et agents territoriaux sont allés sur le terrain pour organiser celle-ci, avec comme priorité la santé de la population et des agents : aide et réconfort aux personnes isolées, permanences téléphoniques administratives, entretien sanitaire, sécurité... Laurent Belsola et les élu-e-s de la majorité, qui avaient fait de la proximité et du dialogue permanent avec les habitant-e-s un axe fort du mandat, ont dû réinventer un vivre ensemble, mais à distance.

Aujourd'hui, la pandémie semble derrière nous. Mais la municipalité ne peut oublier - comme l'ensemble de la population - qu'elle a été contrainte, sans moyens supplémentaires, de jongler avec

200 appels journaliers effectués par le CIAS durant la période COVID-19.

+ 200 000 masques ont été financés et distribués par la commune aux familles port de boucaines dans les différents quartiers de la ville.

les atermoiements sur de longs mois du Gouvernement. Confinement, déconfinement, masques gratuits puis payants, désinfection obligatoire puis facultative des rues, aménagement des banques d'accueil et de l'état civil... « Cette stratégie de l'abandon est la même que celle qui a conduit à la déstructuration du système de santé français » analysait à l'époque le nouveau maire. //

L'État s'est égaré dans des recommandations contradictoires provoquant détresse et dangers sanitaires pour les soignants et pour toute la population. D'une déclaration à l'autre, il a laissé les collectivités territoriales tout régler... même les masques. Ce désengagement constant nuit aux communes.

Houssine Rehabi, conseiller municipal délégué à la Santé et à l'État civil

INITIATIVES SOLIDAIRES



Entre répression des libertés, limitation des déplacements et confinements en chaîne, les inégalités déjà existantes se sont fortement creusées. La Ville a décidé durant cette période d'augmenter les aides accordées aux habitant-e-s les plus précaires et a multiplié la distribution de colis alimentaires en lien avec le Secours populaire, le Secours catholique et les équipes d'Actions solidaires et Saint Vincent de Paul.



L'enfer d'août 2020

Les catastrophes volent parfois en escadrille... Coup sur coup, le 4 août puis le 24 août 2020, la commune a dû faire face à de violents incendies qui ont généré des heures d'angoisse chez les habitant-e-s. Le premier, d'une rapidité extrême, est venu frapper jusqu'aux portes des habitations et des bâtiments de la zone industrielle de La Grand'Colle. Habitations endommagées et détruites, voitures en cendre, entreprises au sol : fort heureusement, la solidarité a parlé. Pompiers, élu-e-s et particuliers ont uni leurs forces pour éviter qu'il n'y ait pas de blessés. Comme une seconde lame, le feu a sévi le 24 août. Venu d'Istres et poussé par un vent soufflant à 80 km/h, il a détruit 120 des 250 hectares de la forêt domaniale de Port de Bouc, haut lieu de biodiversité et provoqué des dégâts à plusieurs habitations. Canadairs, hélicoptères, mobilisation pendant quinze heures de 1 350 pompiers ont permis d'éviter des drames humains. Trois familles ont dû cependant être relogées. //

11 C'est le nombre d'entreprises de La Grand'Colle lourdement impactées par l'incendie du 4 août.

Une cellule d'aide réunissant services de l'État, Région et Département fut mise en place pour que les acteurs économiques accèdent aux droits les concernant.

Des efforts préventifs au quotidien

Assurer la protection des habitant-e-s et des habitants s'organise en amont d'éventuels accidents. « Les élu-e-s de Port de Bouc entretiennent une culture de la prévention. Les obligations légales de débroussaillage sont respectées, des exercices sont réalisés dans les établissements recevant du public et les centres sociaux, les classes de cadets de la sécurité civile ont été créées avec la Cité éducative pour sensibiliser les jeunes aux premiers secours et aux risques... Nous entretenons un lien direct avec les responsables des services municipaux et Monsieur le Maire. Le fait qu'il siège au Conseil d'administration du SDIS 13 est d'une importance capitale pour les habitants et pour les sapeurs-pompiers. Nous nous sentons soutenus. De réels efforts ont été faits par la commune depuis les incendies et notre partenariat nous rend de plus en plus opérationnels collectivement » souligne notamment Olivier Cambouris, chef du centre de secours de Port de Bouc et conseiller technique de Monsieur le Maire. //



La réserve communale veille sur la ville

« Nous avons créé une toute première réserve communale sur Port de Bouc composée actuellement de 12 bénévoles qui pourront venir en aide à la population en cas de risque majeur. Ils seront d'une aide précieuse pour les forces de l'ordre si nous nous retrouvons confrontés à des difficultés. » //

Gilbert Caneri, conseiller municipal délégué aux Cérémonies officielles, à la Communication et aux Commissions de sécurité

La prévention des risques

Module d'alerte Ring

La municipalité a souhaité souscrire à un module d'alerte pour protéger les Port de Boucaines et les Port de Boucains. L'objectif de ce dispositif est de pouvoir prévenir en temps réel la population d'un éventuel risque. Pour recevoir les alertes, il vous suffit de renseigner vos coordonnées auprès du secrétariat général de la Ville.

Renseignements : 04 42 40 65 24 - secretariat.general@portdebouc.fr

Plan communal de sauvegarde

Début 2022, le Plan communal de sauvegarde a été réactualisé. Le PCS, qui vise à planifier le travail et la feuille de route de chaque acteur local en cas de risques naturels, technologiques ou sanitaires, est placé sous la responsabilité du maire. Sa réactualisation s'est faite en partenariat avec le Centre d'information de la prévention des risques majeurs (Cyprès) et une classe de masters d'Aix-en-Provence. Un exercice aura lieu chaque année.



L'éco-pâturage, protéger durablement

Depuis plusieurs années, la Ville de Port de Bouc a mis sur l'éco-pâturage pour désherber des sites se trouvant au nord de la ville. Situé notamment dans le vallon Clément Mille, la bergère et son cheptel composé de chèvres, de brebis, de chevaux et autres animaux, contribuent à la prévention, au débroussaillage naturel et à l'entretien des espaces verts. Ce dispositif apprécié des familles est reconduit d'année en année avec la société Écozoone. //

TRAIT D'UNION

LE MAGAZINE DES PORT DE BOUCAINES

Plus que jamais, **Port d'Attache** se veut le reflet de l'action municipale, de la vie de la cité, de l'engagement des élu-e-s et des habitant-e-s. Première source d'information de la vie locale, votre magazine est également un outil de la démocratie de proximité.

16 parutions ont jalonné la première moitié de mandat de Laurent Belsola et son équipe.



TRIBUNES

DES GROUPES POLITIQUES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Rosalba Cerboni, Magali Giorgetti
co-présidentes du groupe
COMMUNISTES ET PARTENAIRES

TOUJOURS DE L'AVANT !

Depuis trois ans, les élu-e-s de la majorité municipale sont mobilisé-e-s autour de notre maire Laurent Belsola.

Ensemble, nous agissons pour le quotidien de tous les Port de Boucaines.

À travers ce numéro spécial, nous nous sommes fixé un objectif : faire un état des lieux précis de l'action des élu-e-s de la majorité municipale et des services durant ces trois dernières années. Même si depuis notre élection en juin 2020, nous avons multiplié les échanges et les rencontres, ce document, sans être exhaustif, va vous donner une idée de ce qui a été fait depuis trois ans et rappelle aussi ce qu'il reste à faire. 80 % des actions présentées devant vous il y a trois ans sont soit en cours, soit déjà réalisées, et d'autres vont bientôt voir le jour. Preuve s'il en est de l'engagement des élu-e-s mais aussi des agents communaux de Port de Bouc que nous tenons à saluer : nous pouvons être fiers de notre service public même s'il reste perfectible.

Comme vous le savez, la première moitié de ce mandat a été marquée par des événements exceptionnels : une crise sanitaire sans précédent, le confinement, de dramatiques incendies sur notre commune, une crise sociale et climatique et le retour de la guerre sur le territoire européen et ses terribles conséquences. Dans ce contexte, notre commune a joué son rôle de bouclier pour vous protéger du mieux possible. Ces événements, nous les avons affrontés avec courage et détermination pour que Port de Bouc continue d'aller de l'avant. Port de Bouc est une ville solidaire dans laquelle chacune et chacun comptent.

Mais dans une société où prime l'individualisme, il nous faut continuer de défendre nos valeurs progressistes et humanistes, pour que notre commune demeure, encore et toujours, une terre d'émancipation et de justice sociale. Nous aimons notre ville et ses habitant-e-s. Laurent est un maire apprécié par notre population.

Pour cela, nous demeurons toutes et tous rassemblé-e-s et unie-s autour de lui. C'est par la force de l'union que nous pourrions continuer à faire du mieux possible pour que Port de Bouc se transforme et évolue, tout en gardant notre identité qui nous caractérise tant. Sa proximité, son honnêteté et sa connaissance des dossiers nous conforteront dans cette voie. Au cours des trois prochaines années, nous continuerons avec la même passion et le même dynamisme.

Vous pouvez compter sur nous ! //

Pascal Spanu, président du groupe
PORT DE BOUC POUR TOUS

LA FACE CACHÉE

Port d'attache est la revue de propagande du maire comptez ses photos !! De son bilan, quid du scandale des heures sup de la police municipale dénoncé par l'association Anticorruption? Du Covid où nous avons été les derniers servis en masques? Du parking refusé aux habitants des Combattants? Et de la population qui diminue!

Alors comme on dit : avant de croire un journal regardez qui paye l'encre ! //

Elyes M'Hamdi, non-inscrit
n'a pas fait parvenir son texte.



//

Stéphane Didero, président du groupe
AGIR ENSEMBLE POUR PORT DE BOUC

n'a pas fait parvenir son texte.



//

Danièle Lacassagne, non-inscrite

Pas assez de policiers municipal à port de bouc //

Claude Bernex, président du groupe
FIERS DE PORT DE BOUC

n'a pas fait parvenir un texte respectant le nombre de caractères autorisés

MI-MANDAT

AUGMENTATION des IMPÔTS fonciers + 20%

AUGMENTATION de la masse salariale + 26%

PERTE de 1300 HBTS depuis 2020

LES FÊTES DE LA VILLE TRIPLE ZERO !!!

Nous sommes une ville qui ne fait rien pour ses h //

Hanna Rezaiguia, présidente du groupe
NOUS SOMMES PORT DE BOUC

n'a pas fait parvenir son texte.

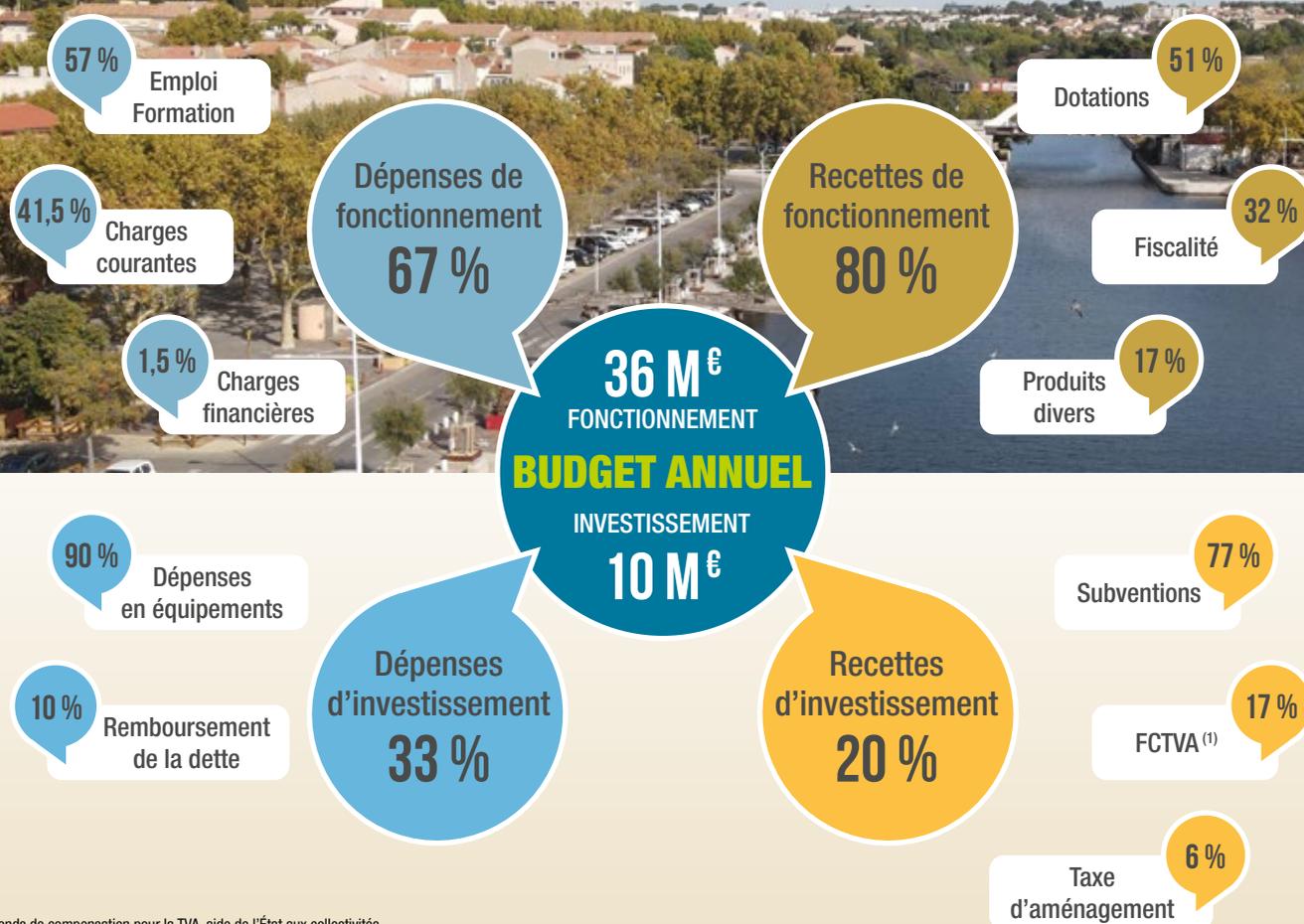


//

Budget type

Le cap est tenu, malgré la tempête

Malgré une inflation record qui frappe les communes autant que les habitant-e-s, un choc énergétique imprévu, le budget de la Ville garde le cap que s'est fixé la majorité municipale depuis son élection : maintenir un niveau d'investissement nécessaire, répondre aux attentes des Port de Boucain-e-s en veillant à améliorer la qualité du service public communal et maîtriser les finances sans à aucun moment utiliser le levier fiscal.



(1) Fonds de compensation pour la TVA, aide de l'État aux collectivités

873€ C'est le montant de la dette par habitant, à Port de Bouc. Un chiffre inférieur à la moyenne française (1 034 € selon l'Observatoire des territoires).

100% C'est l'augmentation de la facture énergétique de la commune. C'est grâce à son plan de sobriété que la Ville a pu contenir cette dépense. Selon l'Association des maires de France, la facture dans d'autres communes a parfois bondi jusqu'à 300 %.

Pourquoi les impôts locaux augmentent ?

Les habitant-e-s de Port de Bouc assujettis aux impôts locaux ont vu leur fiche d'imposition augmenter, alors que l'équipe municipale a tenu son engagement en actant la non-augmentation de ces derniers. Suite à la suppression gouvernementale de la taxe d'habitation, on assiste à des augmentations de la part du Département (taxe foncière), de la Métropole (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et du Gouvernement d'Emmanuel Macron ayant réévalués les bases de 7 %. **Ce n'est en aucun cas une hausse décidée par la municipalité.**

Grâce à une gestion responsable des finances publiques, nous parvenons à réaliser nos ambitions. Notre détermination à mener une action publique de proximité, utile, équitable et lucide, demeure inébranlable.

Akrem M'Hamdi, adjoint délégué aux Finances, à l'Environnement et au Développement durable